

SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire

du 08 septembre 2014 - 20 heures 00

Le 08 septembre deux mille quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal de CIEZ, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PRETRE, Maire.

Etaients présents : Mr Lambert BONDON, Me Nathalie BONNARD, Mr François DENIZOT, Mr Jean Claude DETABLE, , Mr Michel MAROTTE, Mr Frédéric PRETRE, Mr Jean-Michel PRETRE, Mr Jean RATEAU, Mr Johann TREUILLET, Me Marie-José TISSIER.

Absent : Mr Jean-Marie DUMEZ

Secrétaire de séance : Monsieur Johann TREUILLET

Après avoir vérifié le quorum et procédé au contrôle des délégations de vote M. le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 30 JUIN 2014

Le compte rendu de la séance du 30 juin 2014 distribué le 10 juillet 2014 aux membres du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

> DEVIS MENUISERIES APPARTEMENT 1 RUE DE BOUHY - délibération 2014/053

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le devis de M. Alain MOUSSY

> DEVIS REFECTION DE LA TOITURE DU LOCAL A BOIS 1 BIS PLACE ST MARTIN

Ce local n'apparaissant pas sur le plan du cadastre, le Conseil Municipal souhaite que la situation soit régularisée avant de prendre une décision.

> CARTE COMMUNALE : RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Mr le Maire sollicite l'investissement des élus dans ce dossier.

Il fait part du rapport du commissaire enquêteur et de son avis sur des parcelles sensibles à mettre ou non en constructible.

L'approbation de la carte communale sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

> DECISION MODIFICATIVE : VIREMENTS DE CREDITS

M. le Maire indique qu'il n'y a finalement pas de virement de crédit à effectuer.

> MOTION DE SOUTIEN A L'AMF CONTRE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT - délibération 2014/054

M. Le Maire présente au le Conseil Municipal, le courrier de l'AMF en date du 12 juin 2014, informant les communes du plan d'économie de 50 milliards d'euros, des pouvoirs publics et donc la diminution du concours financier de l'Etat envers les collectivités.

L'AMF propose le réexamen du plan de réductions de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de prendre une motion en ce sens.

> SIAEP : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2013 - délibération 2014/055

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

> LOCATION MAISON 4 RUE DE COSNE - délibération 2014/056

Mr le Maire informe le conseil municipal du départ des locataires depuis le 31 août 2014.

Il est décidé de faire paraître une annonce pour la location de la maison sur le site internet de la commune, sur le site le bon coin et dans le journal.

Messieurs Jean RATEAU, Jean-Claude DETABLE, et Johann TREUILLET sont désignés pour être les nouveaux responsables du logement. Ils prendront en charge les états des lieux, les baux ...

M. le Maire indique qu'il est nécessaire de fixer le nouveau loyer pour la location de cette maison.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de fixer le montant du loyer mensuel de la maison et des 2 garages à 550€, révisable tous les ans, payable d'avance au début de chaque mois.
Toutes les conditions de location seront énoncées dans le bail qui sera signé par les 2 parties avant l'entrée dans les lieux.

La caution sera égale à un mois de loyer.

➤ CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - délibération 2014/057

Compte tenu de la Promotion interne de M. Bruno SAUZAY au grade d'agent de maîtrise et la réussite de M. Brice DENIZOT à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe, le conseil municipal à l'unanimité décide de créer ces emplois et de modifier le tableau des effectifs.

➤ EMPLOIS NON PERMANENTS

Mr le Maire informe le conseil municipal des recrutements suivants sur des postes non permanents :

service administratif : recrutement pour accroissement temporaire d'activité : Me Christine LEGENDRE

service technique : recrutement en cas d'absence de Mes BLANCHARD et RAMALHO : Me Lucie HARVENGT

Mr le Maire indique que la mairie sera dorénavant ouverte tous les matins, les après-midis étant dédiés aux travaux administratifs. Les horaires seront rappelés dans le journal et un courrier sera adressé à tous les administrés.

➤ PROJETS LOTISSEMENT ET INTERNE

Frédéric PRETRE et Johann TREUILLET présentent le processus pour les projets internet et le lotissement.

2 groupes de travail sont constitués :

Lotissement : F. PRETRE, J. TREUILLET, M. MAROTTE, J-M. DUMEZ, M-J. TISSIER

Internet : F. DENIZOT, J RATEAU, J-C. DETABLE, L. BONDON, N. BONNARD

➤ PROJETS DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU TERRITOIRE DE LA PUISAYE NIVERNAISE

M. le Maire informe le conseil municipal de la réception d'une demande d'avis sur le dossier d'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire de la Puisaye Nivernaise.

Les conseillers sont invités à venir consulter le dossier en mairie en vue de rendre un avis sous 3 mois.

➤ DIVERS

- responsables rythmes scolaires : M. Lambert BONDON, Nathalie BONNARD, et Jean-Claude DETABLE
- associations : planning à transmettre en mairie + attestation d'assurance
- CCAS : distribution des colis avec le conseil municipal
- container à verres à Villegeneray : pas d'emplacement possible
- club de pétanque : courrier de remerciements subvention
- country et comité des fêtes : remerciements subvention
- stagiaire Stéphanie GATELLIER : courrier de remerciements
- lettre de Joël DURIOTON pour travaux d'écoulement pluvial à Villegeneray et la Masserie
- les Pautrats : mare à nettoyer chez Mr et Me BUE
- nettoyage des banquettes de la commune à approfondir
- offre promotionnelle tracteur non proposée par Maréchal (à voir par Jean)
- débardage Bois-Jardin : lettre pour connaître la fin des travaux
- 14 juillet : remerciements au petit groupe qui s'est occupé des enfants cette année

La séance est levée à 22h15

Le Maire,

JM PRETRE
(NIEVRE)